



Assemblée générale

Distr. générale
5 mai 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*

Titre II Affaires politiques

Chapitre 4 Désarmement

[Programme 3 (Plan-programme biennal et priorités
pour la période 2006-2007)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Organes directeurs : Conférence du désarmement	6
B. Direction exécutive et administration	7
C. Programme de travail	9
Sous-programme 1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements, le désarmement et la non-prolifération	10
Sous-programme 2. Armes de destruction massive	15
Sous-programme 3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	18
Sous-programme 4. Suivi, base de données et information	22
Sous-programme 5. Désarmement régional	27
D. Appui au programme.	31
Annexe	
Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007.	33

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6 des Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session (A/60/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6 (A/59/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

- 4.1 Le désarmement général et complet sous un contrôle international rigoureux et efficace demeure le but ultime de tous les efforts entrepris dans le domaine du désarmement. La responsabilité du désarmement incombe au premier chef aux États Membres. En vertu de la Charte, l'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer et la responsabilité principale d'appuyer les États Membres dans ce domaine. C'est le Département des affaires de désarmement qui est chargé de l'exécution du programme.
- 4.2 Les activités dont est chargé le Département des affaires de désarmement correspondent au programme 3 (Désarmement) du plan-programme biennal pour la période 2006-2007. Elles découlent des priorités établies par les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale dans le domaine du désarmement, y compris le Document final de sa dixième session extraordinaire consacrée au désarmement (résolution S-10/2). Le programme s'inspire également de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2). Les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, demeureront la première source de préoccupation, mais l'Organisation continuera par ailleurs à œuvrer dans le domaine du désarmement classique.
- 4.3 Le Département continuera, au cours de l'exercice biennal 2006-2007, à faciliter les délibérations et négociations multilatérales. Il aidera les États Membres à promouvoir, à renforcer et à consolider les principes et normes multilatéraux relatifs à tous les aspects du désarmement. Il s'intéressera également aux mesures prises par les États Membres dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, l'objectif étant de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales et à la lutte mondiale contre le terrorisme. Le Département appuiera et favorisera l'application du programme d'action adopté à la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, ainsi que des mesures concrètes de désarmement. Il œuvrera en faveur de la transparence et des mesures de confiance et il développera ses activités de sensibilisation, notamment par son site Web, de manière qu'une information impartiale et factuelle soit mise à la disposition du public. Il exécutera des programmes d'éducation relatifs au désarmement et à la non-prolifération et continuera à encourager les organismes des Nations Unies, les États Membres, les organisations régionales et les organisations non gouvernementales à échanger des données d'information et d'expérience sur le désarmement et sur les questions liées à la sécurité, et à renforcer l'interaction et la coopération sur ces questions. Notamment par l'intermédiaire des centres régionaux pour la paix et le désarmement, le Département aidera également les États Membres à promouvoir des approches régionales en matière de désarmement et de sécurité. Il continuera à participer au renforcement des compétences des États Membres, notamment des pays en développement, en matière de désarmement.
- 4.4 Le Département compte atteindre les objectifs du programme en prêtant un appui fonctionnel et institutionnel aux organes délibérants et aux organes de négociation, ainsi qu'à leurs organes subsidiaires, et en organisant des conférences et autres réunions des États parties aux accords multilatéraux sur le désarmement et les questions connexes et des groupes d'experts chargés d'assister le Secrétaire général dans ses études sur le désarmement, notamment en surveillant et en évaluant les tendances actuelles et futures dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale.
- 4.5 Le Département continuera, par l'intermédiaire du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs de l'ONU et de l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement, à offrir aux États Membres, en particulier aux pays en développement, la formation et les services consultatifs voulus pour renforcer leurs compétences en matière de désarmement, de façon qu'ils puissent participer plus activement aux travaux des organes délibérants et des organes

de négociation. Le Département aidera également les États Membres à mieux cerner le rapport qui existe entre le désarmement et le développement.

- 4.6 Pour mener à bien ses activités, le Département coopérera avec d'autres départements et bureaux du Secrétariat et des organismes des Nations Unies ainsi que des entités extérieures au système, dont les organisations créées en vertu de traités, les organisations intergouvernementales, interrégionales, régionales et nationales, les organisations non gouvernementales, les milieux universitaires, etc. Cette coopération se traduira par l'élaboration de rapports, la participation aux réunions et séances d'information, la fourniture d'un appui technique et fonctionnel, et l'échange de données d'information et d'expérience.
- 4.7 La prise en compte systématique des problèmes liés à la condition féminine sera un élément présent dans toutes les activités relatives au programme, grâce à l'application d'un plan d'action visant à faire mieux connaître ces problèmes et à susciter une volonté d'action et une création de capacités permettant de les surmonter. À cette fin, le Département encouragera les États Membres à proposer davantage de candidatures féminines pour la participation aux groupes d'experts, au programme de bourses d'études en matière de désarmement ou à d'autres rencontres et manifestations organisées par lui et veillera à ce que le souci de parité entre les sexes transparaissent dans toute activité de désarmement.
- 4.8 Les réalisations escomptées et indicateurs de succès du Département pour l'exercice biennal 2006-2007, de même que les ressources nécessaires, sont exposés en détail aux rubriques « Programme de travail » et « Direction exécutive et administration ». On trouvera la récapitulation de ces réalisations escomptées et indicateurs de succès dans le tableau 4.1.

Tableau 4.1

Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

<i>Composante</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
A. Organes directeurs	–	–
B. Direction exécutive et administration	3	5
C. Programme de travail		
Sous-programme 1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements, le désarmement et la non-prolifération	4	4
Sous-programme 2. Armes de destruction massive	3	4
Sous-programme 3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	4	6
Sous-programme 4. Suivi, bases de données et information	4	6
Sous-programme 5. Désarmement régional	3	4
Total	21	29

- 4.9 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition même entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement ci-après et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 4.2

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2002-2003 Nombre effectif</i>	<i>2004-2005 Estimation</i>	<i>2006-2007 Estimation</i>
Publications en série	70	69	41
Publications isolées	22	32	32
Total	92	101	73

4.10 Le montant total des ressources prévues au titre de l'exercice biennal 2006-2007 pour le Département des affaires de désarmement s'élève à 18 749 800 dollars, aux taux de 2004-2005, ce qui représente une croissance de 9 900 dollars (0,1 %). Les raisons de cette croissance, qui apparaît au tableau 4.4, peuvent se résumer comme suit :

- a) Une diminution nette de 12 000 dollars à la rubrique « Direction exécutive et administration » correspond à une diminution des ressources nécessaires au titre d'objets de dépenses autres que les postes;
- b) Une diminution nette de 35 700 dollars au titre du programme de travail correspond à :
 - i) Une diminution de 184 000 dollars au titre du sous-programme 1, par suite de la suppression d'un poste d'agent des services généraux (autres classes);
 - ii) Une diminution nette de 52 300 dollars au titre du sous-programme 2 résultant d'une réduction des ressources nécessaires au titre d'objets de dépenses autres que les postes (219 800 dollars), par suite de la diminution du nombre de réunions de groupes d'experts, en partie contrebalancée par l'effet différé d'un nouveau poste (P-5) créé au cours de l'exercice biennal 2004-2005 (167 500 dollars);
 - iii) Une augmentation nette de 2 500 dollars au titre du sous-programme 3, soit un montant de 185 800 dollars pour un nouveau poste P-5 quasi intégralement compensé par une diminution nette de 183 300 dollars au titre d'objets de dépenses autres que les postes qui n'étaient nécessaires que pour l'exercice 2004-2005;
 - iv) Une augmentation de 93 000 dollars au titre d'objets de dépenses autres que les postes pour le sous-programme 4, à savoir les réunions d'un panel d'experts créé en vertu de la résolution 59/60 de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 2004;
 - v) Une augmentation nette de 105 100 dollars au titre du sous-programme 5 correspondant à une augmentation de 226 900 dollars résultant de l'effet différé d'un nouveau poste (D-1) créé au cours de l'exercice biennal 2004-2005, en partie compensée par une réduction de 121 800 dollars correspondant à des dépenses pour le renforcement de la sûreté et de la sécurité effectuées ponctuellement en 2004-2005;
- c) Une augmentation de 57 600 dollars au titre de l'appui au programme, correspondant à des rubriques autres que les postes et due à la mise en œuvre d'un mécanisme de répartition des coûts de services centraux d'infrastructure de traitement des données et d'appui dans ce domaine.

4.11 Les ressources extrabudgétaires, d'un montant de 7 309 500 dollars, comprennent un montant de 3 055 400 dollars à virer au fonds d'affectation spéciale pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR).

- 4.12 En application de la résolution 58/269, de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2003, un montant de 223 200 dollars est prévu au titre de la direction exécutive et de l'administration et de tous les sous-programmes pour financer les activités de suivi et d'évaluation.
- 4.13 La répartition en pourcentage des ressources demandées pour ce chapitre apparaît dans le tableau 4.3 ci-dessous.

Tableau 4.3

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires^a</i>
A. Organes directeurs : Conférence du désarmement	0,3	–
B. Direction exécutive et administration	15,0	–
C. Programme de travail		
1. Négociations multilatérales sur la réduction des armements, le désarmement et la non-prolifération	21,8	0,02
2. Armes de destruction massive	12,8	–
3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	15,3	11,7
4. Suivi, bases de données et information	13,7	7,4
5. Désarmement régional	14,9	80,9
Total partiel	78,5	100,0
D. Appui au programme	6,2	–
Total	100,0	100,0

^a À l'exclusion des ressources prévues pour l'UNIDIR.

- 4.14 La répartition des ressources, en volume, est récapitulée dans le tableau 4.4 et les postes nécessaires sont indiqués dans le tableau 4.5.

Tableau 4.4

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2002-2003 Dépenses effectives</i>	<i>2004-2005 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actuali- sation des coûts</i>	<i>2006-2007 Montant estimatif</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Organes directeurs :							
Conférence du désarmement	36,6	47,3	–	–	47,3	2,4	49,7
B. Direction exécutive et administration	2 332,8	2 817,2	(12,0)	(0,4)	2 805,2	165,6	2 970,8
C. Programme de travail	12 328,5	14 763,6	(35,7)	(0,2)	14 727,9	876,5	15 604,4
D. Appui au programme	1 222,2	1 111,8	57,6	5,2	1 169,4	74,1	1 243,5
Total (1)	15 920,1	18 739,9	9,9	0,1	18 749,8	1 118,6	19 868,4

2) Fonds extrabudgétaires

Total (2)	7 880,0	8 429,8	7 309,5
Total [(1) + (2)]	23 800,1	27 169,7	27 177,9

Tableau 4.5

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004- 2005	2006- 2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004- 2005	2006- 2007
			2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	2	2
D-1	3	3	–	–	–	–	3	3
P-5	12	13	–	–	–	–	12	13
P-4/3	13	13	–	–	–	–	13	13
P-2/1	4	4	–	–	–	–	4	4
Total partiel	35	36	–	–	–	–	35	36
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	4	4	–	–	–	–	4	4
Autres classes	16	15	–	–	–	–	16	15
Total partiel	20	19	–	–	–	–	20	19
Total	55	55	–	–	–	–	55	55

A. Organes directeurs : Conférence du désarmement

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 47 300 dollars

- 4.15 La Conférence du désarmement a été créée en application du paragraphe 120 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2) en tant que forum multilatéral unique de négociation en matière de désarmement pour la communauté internationale. Depuis l'élargissement de sa composition en 1996 et 1999, la Conférence est ouverte à la participation des cinq États dotés d'armes nucléaires et de 60 autres États, parmi lesquels figurent toutes les grandes puissances militaires. En outre, quelque 40 États non membres sont invités, sur leur demande, à participer à ses travaux. La Conférence conduit ses travaux sur la base du consensus, adopte son propre règlement intérieur, fait en sorte que sa présidence soit assurée à tour de rôle par tous ses membres sur une base mensuelle, adopte son propre ordre du jour compte tenu des recommandations qui lui sont faites par l'Assemblée et des propositions présentées par ses propres membres, et soumet un rapport à l'Assemblée chaque année, ou plus fréquemment si nécessaire. Sa session annuelle, d'une durée de 24 semaines, est divisée en trois parties et, s'il y a lieu, elle poursuit ses négociations sur les questions prioritaires entre deux sessions ou deux parties de session. C'est pourquoi elle peut se réunir au cours de sept à neuf mois par an.

- 4.16 En application du paragraphe 120 c) du Document final, le Secrétaire général nomme, après consultations avec la Conférence du désarmement, le Secrétaire général de la Conférence qui, en même temps qu'il est son Représentant personnel, est chargé d'aider la Conférence et son président à organiser leurs travaux. Comme l'a demandé l'Assemblée dans sa résolution 34/83 L du 11 décembre 1979, le Secrétaire général fournit le personnel ainsi que les concours et les services dont ont besoin la Conférence du désarmement et tous organes subsidiaires qu'elle pourrait établir, conformément aux dispositions du Règlement intérieur de la Conférence. Le secrétariat de celle-ci est formé de fonctionnaires d'un service du Département des affaires de désarmement dénommé Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui aux conférences (Genève).
- 4.17 La Conférence du désarmement a mené à bon terme les négociations relatives à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (1992), et celles concernant le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires (1996), avec la participation des cinq États dotés de l'arme nucléaire et d'autres grandes puissances militaires. Elle réexamine à fond les priorités du programme d'action international en matière de désarmement en vue de parvenir à un accord sur un programme de travail prévoyant notamment des discussions et des négociations concernant des questions de désarmement inscrites à son ordre du jour.

Tableau 4.6

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actualisation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Postes	–	–	–	–
Autres rubriques	47,3	47,3	–	–
Total	47,3	47,3	–	–

- 4.18 Le montant prévu pour les dépenses autres que les dépenses de personnel correspond aux frais de voyage de responsables en poste à Genève qui doivent se rendre au Siège pour participer aux sessions de l'Assemblée générale ou à d'autres consultations ou réunions.

B. Direction exécutive et administration**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 805 200 dollars**

- 4.19 La direction exécutive et l'administration du programme sont assurées par le Bureau du Secrétaire général adjoint et le Bureau du Directeur.
- 4.20 Le Bureau du Secrétaire général adjoint est chargé d'exécuter le programme de travail et d'assurer la direction, la supervision et la gestion générales du Département, y compris sur les plans administratif et financier. Le Secrétaire général adjoint apporte son concours au Secrétaire général et lui donne des avis sur toutes les questions de sécurité touchant le désarmement ou liées au désarmement; il le représente pour ces questions, selon que de besoin, et c'est lui qui fait autorité pour ce qui est d'analyser et d'évaluer pour le Secrétaire général, aux fins de l'établissement de directives et de la prise de décisions, les événements survenant dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale.

4.21 Dans l'exercice de ses fonctions, le Secrétaire général adjoint bénéficie des concours du Directeur, qui lui sert d'adjoint et est responsable du Département en son absence. Le Directeur épaulé le Secrétaire général adjoint pour ce qui est de la direction exécutive et de l'administration du Département; veille à la coordination efficace et la bonne exécution des programmes prescrits au Département par les organes délibérants; et conseille le Secrétaire général adjoint et formule des recommandations sur toutes les questions concernant les services fonctionnels, l'organisation, l'administration, le personnel et le budget. Le Bureau du Directeur est responsable de la coordination des travaux du Département et de ses produits. Le Directeur rend compte au Secrétaire général adjoint.

Tableau 4.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer l'application intégrale des directives des organes délibérants et le respect des politiques et procédures de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Programme de travail efficacement géré et appuyé par les ressources humaines et financières	<p>a) i) Fourniture de produits et services en temps voulu</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 93,5 % 2004-2005 (estimation) : 96 % 2006-2007 (objectif) : 96 %</p> <p>ii) Recrutement et affectation du personnel en temps voulu</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : taux de vacance de 4,5 % 2004-2005 (estimation) : taux de vacance de 5 % 2006-2007 (objectif) : taux de vacance de 5 %</p> <p>iii) Utilisation optimale des ressources</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 99,9 % 2004-2005 (estimation) : 99 % 2006-2007 (objectif) : 99 %</p>
b) Identification des nouvelles questions sur lesquelles devraient se pencher les États Membres	<p>b) Nombre d'occasions où les États Membres ont abordé les questions qui ont été portées à leur attention</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : non disponible 2004-2005 (estimation) : 55 occasions 2006-2007 (objectif) : 55 occasions</p>

- c) Plus grande cohérence des politiques de gestion des activités de désarmement de l'ONU
- c) Nombre d'activités entreprises en collaboration avec d'autres entités

Mesure des résultats :

2002-2003 : 46 activités

2004-2005 (estimation) : 48 activités

2006-2007 (objectif) : 48 activités

Tableau 4.8

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actualisation des coûts)		
Postes	2 729,1	2 729,1	9	9
Autres rubriques	88,1	76,1	–	–
Total	2 817,2	2 805,2	9	9

- 4.22 Le montant de 2 805 200 dollars permettra de continuer de couvrir les dépenses afférentes à neuf postes ainsi que les autres dépenses de personnel correspondantes et les frais de voyage du personnel. La réduction de 12 000 dollars au titre des dépenses autres que les postes s'explique par la diminution du montant des ressources jugées nécessaires au titre des autres dépenses de personnel, compte tenu de l'évolution passée de ces dépenses.

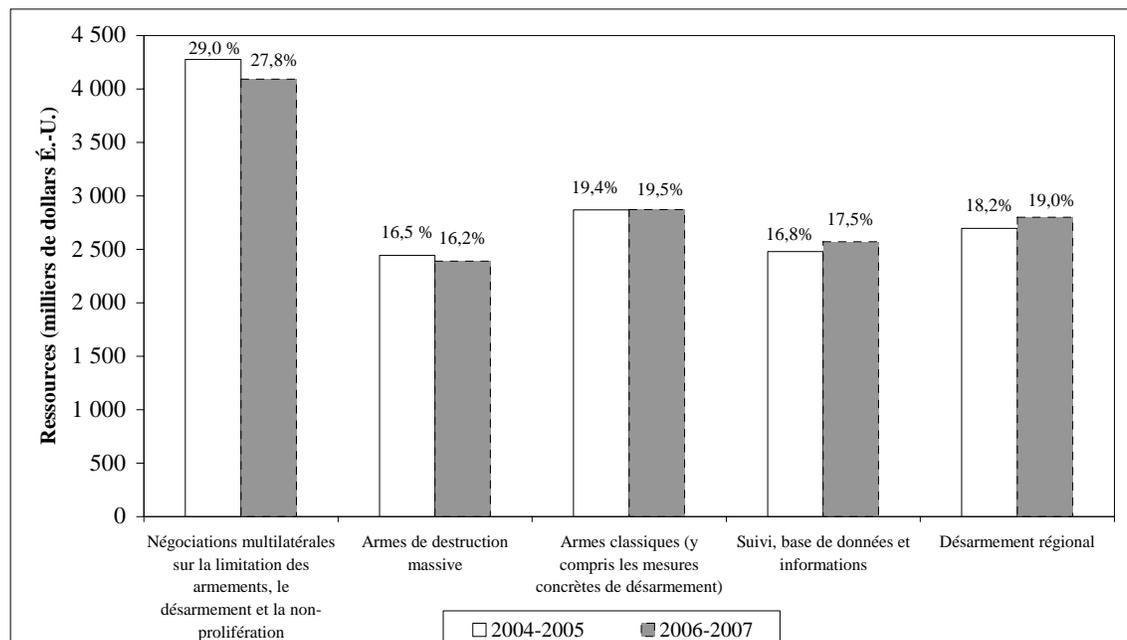
C. Programme de travail

Table 4.9

Ressources nécessaires par sous-programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant réévaluation des coûts)		
1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements, le désarmement et la non-prolifération	4 276,0	4 092,0	9	8
2. Armes de destruction massive	2 442,4	2 390,1	8	8
3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	2 869,2	2 871,7	9	10
4. Suivi, bases de données et information	2 479,9	2 572,9	8	8
5. Désarmement régional	2 696,1	2 801,2	9	9
Total partiel	14 763,6	14 727,9	43	43
Fonds extrabudgétaires	8 429,8	7 309,5	–	–
Total	23 193,4	22 037,4	43	43

Ressources nécessaires, par sous-programme



Sous-programme 1 Négociations multilatérales sur la limitation des armements, le désarmement et la non-prolifération

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 4 092 000 dollars

- 4.23 Ce sous-programme est exécuté par le Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui aux conférences (Genève), qui continuera à fournir un appui fonctionnel et organisationnel aux sessions de la Conférence du désarmement ainsi qu'aux conférences et réunions des États parties aux accords multilatéraux sur la limitation des armements et le désarmement. Le Service aidera aussi les États Membres, en particulier les pays en développement, à accroître leurs compétences techniques dans le domaine de la limitation des armements dans le cadre du désarmement grâce au programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies. Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, le Service continuera de fournir un appui fonctionnel et organisationnel aux réunions annuelles des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction. Les bénéficiaires de ce sous-programme sont les États Membres, les États parties aux accords de désarmement multilatéraux, les organisations intergouvernementales et institutions s'occupant de limitation des armements et de désarmement.

Tableau 4.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Appuyer la négociation et la délibération multilatérales sur les accords de limitation des armements et de désarmement, y compris la non-prolifération sous tous ses aspects, et assurer un appui, à la demande des États parties, aux accords multilatéraux en vigueur sur la limitation des armements et le désarmement dans ces domaines

Réalizations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la qualité des services fonctionnels et techniques fournis à la Conférence du désarmement et aux conférences et réunions des États parties à divers accords multilatéraux de limitation des armements et de désarmement, y compris la non-prolifération sous tous ses aspects	<p>a) Informations en retour des délégations quant à la qualité des services fonctionnels et techniques fournis</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 15 évaluations positives 2004-2005 (estimation) : 15 évaluations positives 2006-2007 (objectif) : 20 évaluations positives</p>
b) Renforcement de l'assistance dans l'application des décisions, recommandations et programmes d'action adoptés par les conférences et réunions des États parties aux divers accords multilatéraux de limitation des armements et de désarmement	<p>b) Informations en retour des délégations quant à la qualité des services fonctionnels et techniques fournis</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 7 expressions de reconnaissance 2004-2005 (estimation) : 15 expressions de reconnaissance 2006-2007 (objectif) : 20 expressions de reconnaissance</p>
c) Renforcement de l'appui au programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs en matière de désarmement des Nations Unies	<p>c) Augmentation du pourcentage d'États se portant coauteurs du projet de résolution sur la question et de participants au programme</p> <p><i>Mesure des résultats (pourcentage d'États) :</i> 2002-2003 : 35 % d'États coauteurs du projet de résolution 2004-2005 (estimation) : 67 % d'États coauteurs du projet de résolution 2006-2007 (objectif) : 67 % d'États coauteurs du projet de résolution</p> <p><i>Mesure des résultats (demandes émanant des États Membres) :</i> 2002-2003 : demandes émanant de 34 % des États Membres 2004-2005 (estimation) : demandes émanant de 36 % des États Membres 2006-2007 (objectif) : demandes émanant de 38 % des États Membres</p>

d) Répartition entre les sexes plus équilibrée dans les demandes de participation au programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs en matière de désarmement des Nations Unies

d) Augmentation du pourcentage de femmes participant au programme

Mesure des résultats :

2002-2003 : 28 % de participantes

2004-2005 (estimation) : 25 % de participantes

2006-2007 (objectif) : 30 % de participantes

Facteurs externes

- 4.24 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'environnement politique est favorable aux actions de désarmement; b) les faits nouveaux dans le domaine politique concernant la paix et la sécurité internationales sont propres à faciliter les négociations de nouveaux accords de limitation des armements et de désarmement; c) les parties aux négociations font preuve de la souplesse voulue et de l'esprit de conciliation nécessaire s'agissant de leurs préoccupations respectives en matière de sécurité; d) les États Membres sont disposés à donner suite aux recommandations; et e) les institutions nationales sont sensibles à la parité entre hommes et femmes.

Produits

- 4.25 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2006-2007 :

- a) Services d'organes intergouvernementaux et organes d'experts (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
- i) Assemblée générale – Première Commission (Commission des questions de désarmement et de la sécurité internationale) : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Secrétaire général sur le programme de bourses d'études des Nations Unies, la formation et les services consultatifs dans le domaine du désarmement (1);
 - ii) Conférence du désarmement :
 - a. Services fonctionnels : séances plénières officielles (20); réunions d'organes subsidiaires (comités spéciaux et groupes de travail que la Conférence créera en fonction des besoins pendant chaque session annuelle) (372); séances plénières (60); consultations du Président (60);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports annuels à l'Assemblée générale (2); documents officiels (120); autres rapports, selon qu'il convient, conformément à l'article 43 du Règlement intérieur de la Conférence du désarmement (2); procès-verbaux (60); organes subsidiaires de la Conférence : documents de séance (20); rapports (8); documents de travail (100);
 - iii) Conférence des États parties chargée d'examiner la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination :
 - a. Services fonctionnels : réunion de Conférence annuelle des États parties à la Convention (4); Groupes d'experts gouvernementaux sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies (42); Comité préparatoire de la

- troisième Conférence chargée d'examiner la Convention (22); réunions du Bureau de la troisième Conférence (5); séances de la troisième Conférence (10);
- b. Documents à l'intention des organes délibérants : réunion de Conférence annuelle des États parties à la Convention : documents de présession (5); documents de session (10); documents après les sessions (2); groupes d'experts gouvernementaux : rapports (3); documents de présession (30); documents de session (30); documents après les sessions (9); Comité préparatoire de la troisième Conférence des États parties : rapports (3); documents de session (20); troisième Conférence : rapport final (1); documents de présession (20); documents de session (20);
- iv) Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction :
 - a. Services fonctionnels : septième et huitième assemblées annuelles des États parties à la Convention (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : septième et huitième assemblées annuelles des États parties à la Convention : rapports finals (2); documents de présession (100); documents de session (20);
 - v) Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction :
 - a. Services fonctionnels : Comité préparatoire de la sixième Conférence des États parties chargée d'examiner la Convention : réunions du Comité préparatoire (6); réunions du Bureau de la sixième Conférence d'examen (10); séances de la sixième Conférence d'examen (30);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : Comité préparatoire de la sixième Conférence des États parties chargée d'examiner la Convention : rapport du Comité préparatoire (1); documents de présession (4); sixième Conférence d'examen : rapport final (1); documents de présession (6); documents de session (100);
 - vi) Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination :
 - a. Services fonctionnels : conférences annuelles (16);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : conférences annuelles : rapports (2); documents de présession (50); documents de session (20); documents d'après session (5);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Rapports techniques : gestion et actualisation de la bibliothèque documentaire du Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui aux conférences (Genève) mise à la disposition des États Membres, du secrétariat technique, des institutions de recherche et du public;
 - ii) Promotion d'instruments juridiques : étude et évaluation fiables de l'évolution des négociations en cours dans le cadre de la Conférence du désarmement ainsi que des

conférences et réunions des États parties aux accords multilatéraux relatifs à la limitation des armements et au désarmement; base de données au titre de l'article 7 de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction;

- iii) Mise au point et gestion du site Web de la Conférence du désarmement; maintenance du site Web du Service à Genève;
 - iv) Maintien de la coopération avec des établissements de recherche s'occupant de la limitation des armements et du désarmement, en particulier l'Institut des Nations Unies pour la recherche et le désarmement (UNIDIR);
 - v) Documents et apports concrets dans le cadre des séminaires sur la limitation des armements et le désarmement et exposés sur les questions faisant l'objet des négociations dans le cadre de la Conférence du désarmement; fourniture de services fonctionnels et administratifs aux présidents successifs de la Conférence du désarmement afin d'assurer la continuité des travaux de la Conférence, étant donné que sa présidence est assurée par roulement;
- c) Coopération technique (budget ordinaire) :
- i) Stages de formation, séminaires et ateliers : exécution du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies : tenue à jour du matériel didactique; visites d'études à l'Agence internationale de l'énergie atomique, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et dans les États Membres, à leur invitation; sessions de formation à l'intention de 30 boursiers (à la Conférence du désarmement, à Genève, et à la Première Commission, à New York).

Tableau 4.11

Ressources nécessaires : Sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	2 477,9	2 293,9	9	8
Autres objets de dépense	1 798,1	1 798,1	–	–
Total partiel	4 276,0	4 092,0	9	8
Fonds extrabudgétaires	2,3	1,1	–	–
Total	4 278,3	4 093,1	9	8

- 4.26 Le montant de 2 293 900 dollars, en diminution de 184 000 dollars, correspond au maintien de huit postes, dont cinq postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et trois postes d'agent des services généraux. Cette diminution est liée à la suppression proposée d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) par suite de la réduction de la charge de travail rendue possible par l'application des technologies de l'information. Les dépenses au titre des autres rubriques sont sans changement et correspondent aux heures supplémentaires, aux frais de voyage du personnel, aux fournitures, au mobilier et au matériel ainsi qu'aux subventions et contributions, notamment une subvention de 476 500 dollars accordée à l'UNIDIR.

Sous-programme 2

Armes de destruction massive

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 390 100 dollars

- 4.27 Ce sous-programme sera exécuté par le Service des armes de destruction massive qui mènera des activités relatives à ce type d'armes, notamment les armes nucléaires, conformément au mandat que lui ont confié les États Membres. Les bénéficiaires de ce sous-programme sont les États Membres, les États parties aux accords multilatéraux de désarmement et les organisations intergouvernementales et institutions s'occupant d'armes de destruction massive, en particulier des armes nucléaires.

Tableau 4.12

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir et appuyer les efforts de désarmement nucléaire et de non-prolifération sous tous ses aspects et aider les États Membres sur leur demande, à soutenir les traités en vigueur relatifs aux armes de destruction massive

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Renforcement du processus de délibération, de négociation et de recherche de consensus sur les questions de désarmement, y compris la non-prolifération, sous tous ses aspects, touchant les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires ainsi que leurs vecteurs par les États Membres et les États parties et les autres États intéressés qui sollicitent une assistance	a) Information en retour des délégations quant à la qualité des services fonctionnels et techniques fournis <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 23 bilans positifs 2004-2005 (estimation) : 23 bilans positifs 2006-2007 (objectif) : 30 bilans positifs
b) Plus grand usage par les États Membres des informations sur les questions touchant les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, y compris les nouvelles tendances et l'évolution dans ce domaine ainsi que sur la menace potentielle d'utilisation d'armes de destruction massive et de matières connexes dans le cadre d'actes terroristes	b) i) Augmentation du nombre de demandes adressées au Service pour obtenir des informations générales et des avis politiques et analytiques <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 8 demandes 2004-2005 (estimation) : 10 demandes 2006-2007 (objectif) : 15 demandes ii) Augmentation du nombre de consultations de la page Web du Service <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : Non disponible 2004-2005 (estimation) : 21 000 consultations en moyenne tous les mois 2006-2007 (objectif) : 25 000 consultations en moyenne tous les mois

c) Prise de conscience accrue chez les États Membres de la nécessité d'assurer l'égalité des sexes dans la teneur et les activités du sous-programme

c) Augmentation du pourcentage de femmes représentées dans les groupes d'experts gouvernementaux créés à la demande de l'Assemblée générale et dans les manifestations organisées par le Service

Mesure des résultats :

2002-2003 : 4,5 %

2004-2005 (estimation) : 0 %

2006-2007 (objectif) : 10 %

Facteurs externes

- 4.28 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations, résolutions et décisions des réunions et conférences pertinentes; c) les organisations internationales coopèrent; et d) les institutions nationales attachent de l'importance à la question de la parité des sexes et de la prise en compte des sexospécificités.

Produits

4.29 Les produits de l'exercice 2006-2007 seront les suivants :

- a) Services fournis à des organes intergouvernementaux et organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
 - a. Service fonctionnel des réunions (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de synthèse du Secrétaire général concernant la suite donnée à l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la *Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires*, la réduction du danger nucléaire et le désarmement nucléaire (2); rapport de synthèse du Secrétaire général sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient et sur le risque de prolifération nucléaire dans la région (2); note du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (1); note du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction complète des essais nucléaires (1); rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à empêcher des terroristes d'acquérir des armes de destruction massive (2); rapport du Secrétaire général sur les mesures visant à renforcer l'autorité du Protocole de Genève de 1925 (1); rapport du Secrétaire général sur la question des missiles sous tous ses aspects (1); rapport du Secrétaire général sur les nouvelles mesures à prendre dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements sur le fond des mers et des océans et dans leur sous-sol (1);
 - ii) Commission du désarmement : service fonctionnel des réunions : groupe de travail (30);
 - iii) Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires :

- a. Service fonctionnel des réunions : Comité préparatoire de la Conférence d'examen de 2010 : Bureau du Comité préparatoire (8); séances plénières (20);
- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Comité préparatoire (1); documents de travail (20); documents officiels (20);
- iv) Conférence des États parties au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : Bureau de la Conférence (2); réunions de la Conférence (6);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport final de la Conférence (1); documents officiels (8);
- v) Groupes spéciaux d'experts : Groupe d'experts gouvernementaux sur la question des missiles sous tous ses aspects :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe (10);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de travail (10);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Brochures, plaquettes, planches murales et dossiers d'information : brochures sur les questions liées aux armes de destruction massive (2);
 - ii) Supports techniques : création et gestion d'un mécanisme sur l'utilisation potentielle d'armes de destruction massive dans le cadre d'actes terroristes; amélioration et maintenance du site Web du Service;
 - iii) Promotion d'instruments juridiques : suivi de l'application des décisions des conférences d'examen et des réunions sur les accords de désarmement concernant les armes de destruction massive, en particulier la compilation des réponses en vue de l'échange annuel d'informations sur les mesures de confiance entre les États parties à la Convention sur les armes biologiques;
 - iv) Tenue d'une base de données contenant des informations pertinentes et visant la fourniture aux États Membres, sur leur demande, des services consultatifs et des avis analytiques, pour les aider dans leur processus de délibération, de négociation et de recherche de consensus, et aux États parties, pour les aider dans leurs négociations lors de conférences et réunions sur des accords multilatéraux de désarmement auxquels ils sont parties; suivi et analyse des évolutions et tendances dans le domaine des armes de destruction massive;
 - v) Bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, éléments de discussion et déclarations du Secrétaire général sur la question des armes de destruction massive;
 - vi) Séminaires à l'intention des utilisateurs extérieurs : ateliers et colloques sur des questions particulières concernant les armes de destruction massive.

Tableau 4.13

Ressources nécessaires : Sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 846,2	2 013,7	8	8
Autres objets de dépense	596,2	376,4	–	–
Total	2 442,4	2 390,1	8	8

- 4.30 Le montant de 2 013 700 dollars, en augmentation de 167 500 dollars, permettra de continuer à financer huit postes. L'augmentation est due à l'effet-report de la création d'un nouveau poste (P-5) au cours de l'exercice biennal 2004-2005. Le montant prévu pour les autres objets de dépense permettra de financer les autres frais de personnel, les services de consultants et d'experts, et les voyages. La diminution de 219 800 dollars apparaissant à cette rubrique s'explique par une réduction des dépenses au titre des groupes spéciaux d'experts, du fait qu'un nombre moins important de réunions est prévu en 2006-2007.

Sous-programme 3

Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 871 700 dollars

- 4.31 Ce sous-programme sera exécuté par le Service des armes classiques. Les principaux domaines à couvrir sont les armes légères, y compris le fonctionnement du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères; le fonctionnement et l'évolution des instruments pour la transparence en matière d'armement de l'Organisation des Nations Unies sur les transferts internationaux d'armes et les dépenses militaires; le désarmement et le développement; et les nouvelles tendances et l'évolution dans le domaine des armes classiques. On prévoit qu'au cours de l'exercice biennal 2006-2007, l'exécution du sous-programme devra tenir compte des nouveaux défis et des nouvelles responsabilités découlant de la conclusion des négociations sur l'élaboration d'un instrument international permettant aux États d'identifier et de tracer les armes légères illicites de façon rapide et fiable, des résultats de la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, des services fonctionnels assurés aux groupes d'experts gouvernementaux et aux autres réunions dans le domaine des armes classiques, et de l'augmentation des demandes d'assistance de la part des États Membres.
- 4.32 Les bénéficiaires de ce sous-programme sont les États Membres, les départements et organismes du système des Nations Unies, les organismes régionaux et sous-régionaux, la société civile, les organisations non gouvernementales spécialisées et les instituts de recherche.

Tableau 4.14

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir une plus grande confiance mutuelle entre les États Membres dans le domaine des armes classiques et faire face à l'accumulation déstabilisatrice et excessive d'armes légères, à leur trafic et à leur fabrication

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Renforcement de l'action internationale visant à prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite d'armes légères

a) Augmentation du nombre d'initiatives prises aux niveaux mondial, régional et national pour appliquer le programme d'action sur les armes légères

Mesure des résultats :

2002-2003 : 240 initiatives

2004-2005 (estimation) : 270 initiatives

2006-2007 (objectif) : 280 initiatives

b) Participation à un niveau élevé des États Membres aux instruments des Nations Unies relatifs aux mesures de confiance dans les questions militaires et de sécurité et nouvel élargissement de la portée de ces instruments

b) i) Pourcentage d'inscription des États au Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies

Mesure des résultats :

2002-2003 : 72 %

2004-2005 (estimation) : 73 %

2006-2007 (objectif) : 74 %

ii) Pourcentage des États communiquant des informations complémentaires sur leurs achats liés à la production nationale et leurs dotations militaires, en attendant les améliorations qui seront apportées au Registre par les États Membres

Mesure des résultats :

2002-2003 : 18 %

2004-2005 (estimation) : 18 %

2006-2007 (objectif) : 20 %

iii) Pourcentage de participation des États au système d'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires

Mesure des résultats :

2002-2003 : 51 %

2004-2005 (estimations) : 52 %

2006-2007 (objectif) : 55 %

c) Renforcement du dialogue international, de la compréhension mutuelle et de la recherche de consensus sur les questions relatives au désarmement classique

c) Nouvelles recommandations des États Membres et nouveaux accords entre eux sur les questions relatives au désarmement classique

	<i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 1 recommandation/accord 2004-2005 (estimation) : 2 recommandations/ accords 2006-2007 (objectif) : 3 recommandations/ accords
d) Plus grande sensibilisation des États Membres à la nécessité d'intégrer une optique de l'égalité des sexes dans la teneur et les activités du sous-programme	d) Augmentation du pourcentage de femmes dans les groupes d'experts gouvernementaux créés à la demande de l'Assemblée générale et dans les manifestations organisées par le Service
	<i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 14 % 2004-2005 (estimation) : 15 % 2006-2007 (objectif) : 18 %

Facteurs externes

- 4.33 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations; c) toutes les données nécessaires sont transmises en temps voulu; d) il n'y a pas de déficit important dans le financement des activités; et e) les institutions nationales militent en faveur de l'égalité entre les sexes.

Produits

- 4.34 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :
- a) Services à l'intention des organes intergouvernementaux et des organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport de synthèse du Secrétaire général sur l'assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères et sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, et sur la consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement (1); rapport du Secrétaire général sur la maîtrise des armements classiques aux niveaux régional et sous-régional (2); rapport du Secrétaire général sur l'information objective concernant les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (2); rapport du Secrétaire général sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies (2); rapport du Secrétaire général sur la relation entre le désarmement et le développement (2); rapport du Secrétaire général sur les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur l'examen de nouvelles mesures propres à renforcer la coopération internationale en vue de prévenir, combattre et éliminer le courtage illicite des armes légères (1);
 - ii) Commission du désarmement : service fonctionnel des réunions : groupes de travail (30);

- iii) Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects :
 - a. Service fonctionnel des réunions : Comité préparatoire de la Conférence (40); réunions de la Conférence (20);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Conférence des Nations Unies : document final (1); documents de travail (50); Comité préparatoire de la Conférence : rapport du Comité préparatoire (1); documents de travail (30);
- iv) Conseil de sécurité : documentation à l'intention des organes délibérants : rapport du Secrétaire général sur les armes légères (2);
- v) Groupes spéciaux d'experts : groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner de nouvelles mesures propres à renforcer la coopération internationale pour prévenir, combattre et éliminer le courtage illicite des armes légères :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe (30);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de travail (10);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : brochure sur le Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères (1); brochure sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies : faits et chiffres (1); divers documents sur les armes légères (1);
 - ii) Publications isolées : brochure sur le Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies (1); brochure sur le système d'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires (1);
 - iii) Communiqués et conférences de presse : communiqués de presse sur les questions relatives aux armes classiques;
 - iv) Supports techniques : collecte et diffusion d'informations fournies par les États sur la mise en œuvre du programme d'action sur les armes légères; tenue de la base de données du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies; tenue de la base de données sur le système d'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires; tenue de la base de données du Mécanisme de consolidation de l'action concernant les armes légères; affichage d'informations et de documents pertinents des Nations Unies sur la page d'accueil du Service des armes classiques;
 - v) Promotion d'instruments juridiques : réunion officieuse de délégations concernant le Registre des armes classiques de l'ONU, tenue au Siège de l'Organisation pendant les séances de la Première Commission (2); réunions d'autres équipes spéciales interinstitutions dans le domaine du désarmement; réunions du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères (12); réunions du Groupe des États intéressés par les mesures concrètes de désarmement (12); réunions du Groupe directeur de haut niveau sur le désarmement et le développement (2); bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, listes de thèmes de discussion et déclarations, à l'intention du Secrétaire général, sur les questions relatives aux armes classiques;
 - vi) Séminaires à l'intention des utilisateurs extérieurs : colloques sur les questions relatives aux armes classiques; séminaires et réunions sur les questions relatives aux armements

classiques, y compris les armes légères; séminaires et réunions sur la relation entre le désarmement et le développement;

- vii) Documents audiovisuels : supports utilisés dans le cadre de la stratégie de sensibilisation (affiches, expositions, etc.);
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) : services consultatifs : services consultatifs à la demande des gouvernements, y compris missions d'inspection aux fins du contrôle de l'exécution des projets de désarmement en cours et de l'évaluation des projets supplémentaires proposés par les États Membres (8).

**Tableau 4.15
Ressources nécessaires : Sous-programme 3**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	2 195,9	2 381,7	9	10
Autres projets de dépense	673,3	490,0	–	–
Total partiel	2 869,2	2 871,7	9	10
Fonds extrabudgétaires	711,3	479,4	–	–
Total	3 580,5	3 351,1	9	10

- 4.35 Le montant demandé (2 281 700 dollars), en augmentation de 185 800 dollars, permettra de continuer à financer neuf postes auxquels viendra s'ajouter un poste P-5 dont la création est proposée. Ce nouveau poste est nécessaire pour renforcer la capacité du Service d'orienter et de superviser comme il convient l'exécution de l'ensemble des activités liées aux armes classiques. Son titulaire sera chargé de toute la gamme des questions concrètes de désarmement relevant du mandat du Département. Le montant prévu pour les autres objets de dépense, en diminution de 183 300 dollars, permettra de financer d'autres dépenses de personnel, des services de consultants et d'experts et les voyages du personnel. La baisse est imputable au non-renouvellement des dépenses exceptionnelles approuvées au titre de l'exercice biennal 2004-2005 pour mener les activités prescrites par l'Assemblée dans sa résolution 58/241 en date du 23 décembre 2003 sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, cette économie est partiellement annulée par l'augmentations du montant des autres dépenses de personnel, de celles concernant les consultants et les voyages, en raison principalement de la tenue en 2006 de la conférence chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

**Sous-programme 4
Suivi, base de données et information**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 572 900 dollars

- 4.36 L'exécution de ce sous-programme est confiée au Service du suivi, de la base de données et de l'information, qui continuera de fournir une information objective, impartiale et actualisée aux

bénéficiaires du sous-programme, à savoir les États Membres, les États parties aux accords multilatéraux de désarmement, les organisations et institutions intergouvernementales, les départements et institutions du système des Nations Unies, les instituts de recherche et d'enseignement, et la société civile, en particulier les organisations non gouvernementales, les médias et le public.

- 4.37 Les activités d'information et de sensibilisation menées dans le cadre de ce sous-programme couvrent toutes les composantes du désarmement multilatéral, une attention particulière étant portée aux domaines prioritaires de fond du Département – armes de destruction massive et armes classiques, en particulier les armes légères. Le Service continuera de mener ses activités d'information et d'éducation en coopération avec les autres services et départements, tout particulièrement, avec le Département de l'information, ainsi qu'avec des organisations de la société civile, notamment des organisations non gouvernementales et universitaires. Le Département continuera de veiller à ce que les recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération de 2002 soient appliquées par les gouvernements et par d'autres organismes des Nations Unies et organisations de la société civile et multipliera ses propres activités à cet effet. En outre, on aura de plus en plus recours aux moyens électroniques de diffusion et d'échange de l'information, notamment pour concevoir des pages Web spécialisées et des fichiers d'adresses électroniques.

Tableau 4.16

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Fournir aux États Membres et au public une information objective, impartiale et actuelle sur les activités de désarmement

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Utilisation accrue des supports d'information du Département	<p>a) i) Consignation des opinions exprimées par les utilisateurs finals sur les supports d'information et/ou les publications qu'ils ont jugées utiles à leurs travaux</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 18 réponses 2004-2005 (estimation) : non disponible 2006-2007 (objectif) : 30 réponses</p> <p>ii) Nombre de demandes de séances d'information</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 70 2004-2005 (estimation) : 80 2006-2007 (objectif) : 80</p> <p>iii) Site Web du Département : nombre de visites/pages vues</p>

	<p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 951 visites par jour 2004-2005 (estimation) : 965 visites par jour 2006-2007 (objectif) : 1 000 visites par jour</p> <p><i>Mesure des résultats (nombre de pages vues par mois) :</i> 2002-2003 : 7 766 2004-2005 (estimation) : 8 296 2006-2007 (objectif) : 9 000</p>
b) Application des recommandations formulées dans l'étude de l'ONU faite en 2002 sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération	b) Nombre d'activités menées aux niveaux national, régional et multilatéral pour donner suite à ces recommandations
	<p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : information non disponible 2004-2005 (estimation) : 130 2006-2007 (objectif) : 150</p>
c) Intégration d'une optique soucieuse de l'égalité des sexes dans les questions de désarmement multilatéral	c) Accroissement de la proportion de femmes siégeant au Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement
	<p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 35 % de femmes 2004-2005 (estimation) : 31 % de femmes 2006-2007 (objectif) : 33 % de femmes</p>
d) Amélioration de la préparation des États en vue d'entamer des délibérations et négociations multilatérales dans le domaine du désarmement	d) Augmentation du volume d'information précises concernant différents aspects du désarmement communiquées aux États Membres et amélioration de l'accès des utilisateurs finals à ces informations (état des traités, obligations imposées par les traités, progrès réalisés dans les négociations, etc.) en recourant activement aux moyens électroniques
	<p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : information non disponible 2004-2005 (estimation) : 15 courriers électroniques 2006-2007 (objectif) : 40 courriers électroniques</p>

Facteurs externes

- 4.38 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le climat politique est propice aux efforts de désarmement; b) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations; c) l'opinion publique est favorable à l'application des nouvelles normes; d) le financement des activités n'accuse pas de déficit important; et e) les institutions nationales attachent de l'importance à la question de la parité des sexes.

Produits

4.39 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : note du Secrétaire général sur l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (2); rapport du Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'étudier la vérification sous tous ses aspects (1); rapport du Secrétaire général sur le respect des normes relatives à l'environnement dans le cadre des accords de désarmement et de maîtrise des armements (2); rapport du Secrétaire général sur la promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération (2); rapport du Secrétaire général sur les travaux du Conseil consultatif pour les questions de désarmement (2); rapport du Secrétaire général sur le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement (1); rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations formulées dans l'étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (1);
 - ii) Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner les objectifs et l'ordre du jour, y compris l'éventuelle création d'un comité préparatoire, de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (15);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents publiés avant la session (1); documents publiés pendant la session (7); documents publiés après la session (1);
 - iii) Conseil consultatif pour les questions de désarmement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles du Conseil consultatif (4);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents publiés avant la session (28); documents publiés pendant la session (8); documents publiés après la session (4);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts : Groupe d'experts gouvernementaux chargés de la vérification sous tous ses aspects;
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (3);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents publiés pendant la session (10); documents publiés après la session (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : résolutions et décisions ayant trait au désarmement adoptées par l'Assemblée générale (2); bulletin sur la vie des organisations non gouvernementales (2); rapports spéciaux (4); *Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* (2);
 - ii) Publications isolées : publications spéciales (brochures, dépliants, dossiers publicitaires, guides, affiches) (4);

- iii) Expositions, visites guidées, conférences; séances d'information pour les groupes de visiteurs ou à l'extérieur; organisation de stages par le Département et accueil des stagiaires;
- iv) Manifestations spéciales : groupe consultatif sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (2); activités de désarmement menées par le Messenger de la paix nommé par le Secrétaire général; application des recommandations de l'étude menée en 2002 par l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération; équipe spéciale interorganisations pour l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (2); organisation matérielle et technique de la participation des organisations non gouvernementales aux conférences sur le désarmement multilatéral ainsi qu'aux manifestations spéciales;
- v) Supports techniques : version en ligne de l'*Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* (2); Mise à jour électronique « e-Update » (8); gestion et perfectionnement du site sur la paix et la sécurité grâce au désarmement (<<http://disarmament.un.org>>); gestion et actualisation du site de ressources consultables en ligne pour l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération; gestion de la base de données sur les accords conclus en matière de désarmement et de réglementation des armes; gestion de la bibliothèque de références sur le désarmement et actualisation de la base de données de bibliothèque électronique, y compris le site Web de la Première Commission; affichage de tous les autres documents publiés par le Département des affaires de désarmement; appui, gestion et perfectionnement continu des infrastructures télématiques utilisées par le Département; mise à jour des présentations sous logiciel PowerPoint consacrées au désarmement; affichage sur le Web des résolutions et décisions de l'Assemblée générale;
- vi) Promotion d'instruments juridiques : bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, entretiens et déclarations;
- vii) Séminaires à l'intention d'utilisateurs extérieurs : colloques et tables rondes sur les questions de désarmement (4).

Tableau 4.17

Ressources nécessaires : Sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actualisation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	1 869,0	1 869,0	8	8
Autres objets de dépense	610,9	703,9	–	–
Total partiel	2 479,9	2 572,9	8	8
Fonds extrabudgétaires	997,4	305,1	–	–
Total	3 477,3	2 878,0	8	8

4.40 Le montant de 2 572 900 dollars, qui représente une augmentation de 93 000 dollars, doit permettre de continuer à financer huit postes et de couvrir d'autres dépenses de personnel, le coût des services de consultants et d'experts et les frais de voyage. L'augmentation de 93 000 dollars

des dépenses autres que les postes correspond à des provisions supplémentaires destinées à financer les honoraires des consultants et des experts et les frais de voyage afférents aux travaux du groupe d'experts gouvernementaux chargés de la question de la vérification sous tous ses aspects, constitué en vertu de la résolution 59/60 de l'Assemblée générale en date du 3 décembre 2004 et qui doit se réunir deux fois à Genève.

Sous-programme 5 Désarmement régional

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 801 200 dollars

- 4.41 On s'accorde généralement à reconnaître que le désarmement régional peut jouer un rôle déterminant en contribuant à promouvoir et à renforcer les efforts déployés au niveau international aux fins du désarmement mondial. En conséquence, ce sous-programme vise à promouvoir et renforcer les initiatives régionales et sous-régionales en vue de promouvoir et de consolider la paix et la sécurité internationales.
- 4.42 Ce sous-programme est exécuté par le Service du désarmement régional au Siège, aux centres régionaux pour la paix et le désarmement en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, et au Centre régional pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Tableau 4.18

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès, et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir et renforcer les efforts internationaux en faveur du désarmement mondial et de la paix et de la sécurité internationales, en appuyant et en encourageant les mesures et initiatives régionales de désarmement fondées sur des démarches librement arrêtées entre les États de la région et compte tenu des intérêts légitimes des États en matière d'autodéfense et des particularités de chaque région

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Possibilités accrues de coopération, coordination et collaboration à l'échelle régionale entre les États et les organisations régionales et sous-régionales sur les problèmes liés au désarmement et les questions de sécurité internationale	a) Nombre d'activités menées aux niveaux national, sous-régional et régional <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 25 activités 2004-2005 (estimation) : 128 activités 2006-2007 (objectif) : 128 activités
b) Plus grande coopération entre les entités nationales, régionales et sous-régionales à l'intérieur de chaque région et sous-région dans les domaines du désarmement et de la sécurité internationale	b) i) Nombre des entités nationales, régionales et sous-régionales participant aux manifestations organisées par le Service du désarmement régional et les centres régionaux <i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : information non disponible 2004-2005 (estimation) : 249 entités nationales/régionales/sous-régionales

	<p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : information non disponible 2004-2005 (estimation) : 249 entités nationales/régionales/sous-régionales 2006-2007 (objectif) : 249 entités nationales/régionales/sous-régionales</p> <p>ii) Nombre de demandes de collaboration à l'organisation de manifestations aux échelons régional et sous-régional</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 25 demandes 2004-2005 (estimation) : 64 demandes 2006-2007 (objectif) : 64 demandes</p>
c) Prise de conscience accrue de la nécessité d'intégrer une optique soucieuse de l'égalité des sexes dans les activités liées au désarmement aux échelons régional et sous-régional	<p>c) Nombre de projets régionaux et sous-régionaux élaborés dans le souci de l'égalité des sexes</p> <p><i>Mesure des résultats :</i> 2002-2003 : 4 projets 2004-2005 (estimation) : 21 projets 2006-2007 (objectif) : 26 projets</p>

Facteurs externes

- 4.43 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'environnement politique est propice aux efforts de désarmement; b) les États Membres sont disposés à mettre en œuvre les recommandations de l'Organisation des Nations Unies; c) le financement des activités n'accuse pas de déficit important; d) les organisations régionales coopèrent; et e) les États Membres appuient les mesures visant à promouvoir l'égalité des sexes dans le désarmement, la paix et la sécurité.

Produits

- 4.44 Les produits de l'exercice biennal 2006-2007 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale – Première Commission (désarmement et sécurité internationale) :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions (2);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports du Secrétaire général sur : la sécurité internationale de la Mongolie et son statut d'État exempt de l'arme nucléaire (1); le renforcement de la paix et de la sécurité dans la région de la Méditerranée (2); les mesures de confiance dans le contexte régional et sous-régional (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (2); le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (2); le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (2);

- ii) Comité spécial de l'océan Indien : service des réunions (3);
 - iii) Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale : service des réunions (4); appui fonctionnel aux conférences, séminaires, ateliers et réunions d'experts (fonds extrabudgétaires);
- b) Autres activités de fond (fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : *Bulletin africain de la paix* (8); Note de synthèse sur le désarmement en Afrique (4); *Perspectives régionales* du Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (12); study series on African conflicts (4);
 - ii) Publications isolées : rapports sur les conférences spéciales publiés par les centres régionaux de Lomé et de Lima (2); brochure sur les activités du Centre régional de Lomé (1); brochure sur les activités du Centre régional de Katmandou (2); brochure sur les activités du Centre régional de Lima (2); fiches de synthèse sur la situation des différents pays de la région en ce qui concerne les accords sur les questions de sécurité, publiées par le Centre régional de Lima (1); rapport sur l'impact des armes légères sur la sécurité commune en Afrique; note d'orientation du Centre régional de Lima (12); manuel, programme d'enseignement et outils de formation, publications, dossiers et brochures publiés par le Centre régional de Lima (1); publications concernant les réunions régionales et les questions intersectorielles du Service du désarmement régional; publications concernant les réunions régionales du Centre régional de Katmandou (2); formation aux opérations de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest : étude des points forts et des points faibles (1);
 - iii) Manifestations spéciales organisées dans le cadre du projet intitulé « Régime de transparence et de surveillance des armes légères en Afrique » : création et tenue d'un registre des armes légères pour l'Afrique et étude de la capacité de production d'armes légères dans 10 pays africains;
 - iv) Supports techniques : gestion et actualisation du site Web et des bases de données du Centre régional de Lima; gestion de la bibliothèque et du site Web du Centre régional de Lomé;
 - v) Promotion des instruments juridiques : consultations ou réunions avec les organisations régionales et sous-régionales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes et en Asie occidentale (20); diffusion du Code de conduite à l'intention des forces armées et des forces de sécurité en Afrique, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine; bilans politiques, études, recueils, documents de référence, exposés, points à aborder et déclarations à l'intention du Secrétaire général; appui fonctionnel périodique à la sécurité internationale et au statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie; appui fonctionnel périodique à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale; rapports sur les conférences, séminaires, ateliers et réunions d'experts du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale; série de séminaires sur la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction dans les régions de l'Asie et du Pacifique, de l'Europe, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Asie occidentale (4); atelier sur la promotion de l'universalité des conventions et traités en matière de désarmement (2);

- vi) Séminaires à l'intention des utilisateurs extérieurs : réunions sur le désarmement dans la région Asie-Pacifique (4); ateliers régionaux sur le suivi de la Conférence des Nations Unies de 2001 sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (10); séminaire sur la transparence et le régime de contrôle des armes légères en Afrique; stages de formation pour les commissions parlementaires des pays d'Afrique chargées des questions de défense (2); programme de formation sur le contrôle des armes légères pour l'Afrique australe; ateliers et séminaires sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (Centre régional de Lima); ateliers et séminaires sur le désarmement concernant les questions intersectorielles organisés par le Service du désarmement régional (4); ateliers sur les questions de désarmement nucléaire en Afrique (2); ateliers, séminaires et stages de formation sur diverses questions de désarmement dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes;
- vii) Ressources audiovisuelles : lancement et diffusion d'un CD de musique intitulé *Africa! Disarm*;
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires). Projets sur le terrain : collecte et destruction d'armes (à la demande d'États Membres des régions d'Afrique et d'Amérique latine et des Caraïbes).

Tableau 4.19

Ressources nécessaires : Sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actualisation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	2 013,1	2 204,0	9	9
Autres objets de dépense	683,0	597,2	–	–
Total partiel	2 696,1	2 801,2	9	9
Fonds extrabudgétaires	4 306,4	3 315,7	–	–
Total	7 002,5	6 116,9	9	9

4.45 Le montant de 2 204 000 dollars, qui correspond à une augmentation de 190 900 dollars, permettra de continuer à financer neuf postes. Cet écart s'explique par l'effet-report de la création du nouveau poste (D-1) au cours de l'exercice 2004-2005. Les ressources non affectées à des postes (597 200 dollars), soit une diminution nette de 85 800 dollars, couvriront d'autres dépenses de personnel, des services d'experts et de consultants et des frais de voyage. Cette baisse correspond au non-renouvellement de crédits approuvés en 2004 pour renforcer les mesures de sécurité dans les centres régionaux de désarmement (121 700 dollars) et à une diminution de 100 dollars des ressources demandées au titre du mobilier et du matériel. Elle sera en partie contrebalancée par une augmentation des services de consultants sur les questions sexospécifiques, nécessaires pour suivre l'exécution du plan d'action sur l'égalité des sexes du Département (20 800 dollars), et des frais de voyage du personnel, calculés sur la base des dépenses passées.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 169 400 dollars

- 4.46 Le Service administratif fournit des services d'appui au Département des affaires de désarmement en ce qui concerne les questions de personnel, l'administration budgétaire et financière, la planification des ressources et l'utilisation des services communs, ainsi qu'un appui administratif aux organes directeurs et aux réunions d'autres organes, selon que de besoin.

Tableau 4.20

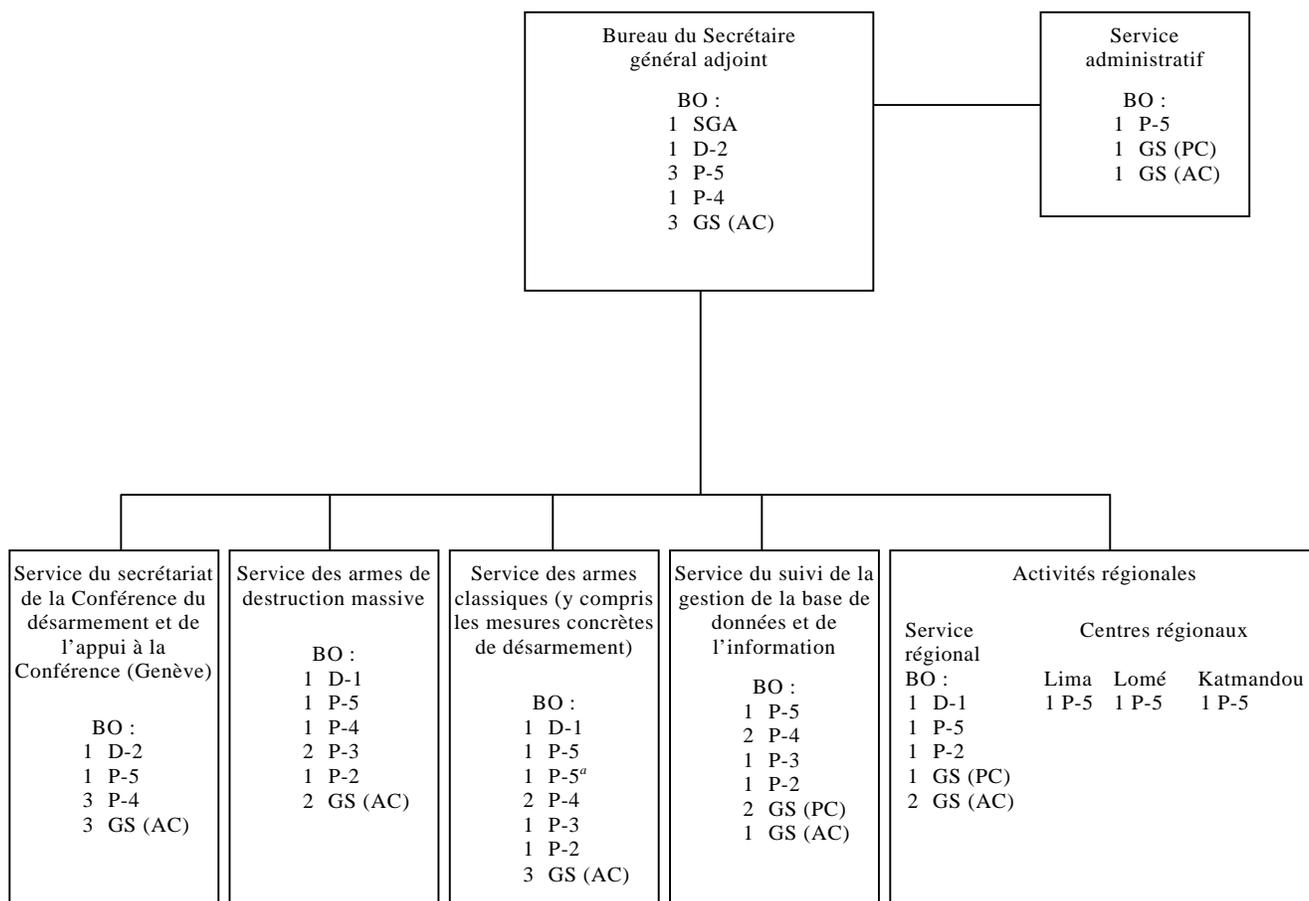
Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Postes	647,5	647,5	3	3
Autres objets de dépense	464,3	521,9	–	–
Total	1 111,8	1 169,4	3	3

- 4.47 Le montant de 647 500 dollars permettra de continuer à financer trois postes. Les ressources prévues pour les autres objets de dépense, en augmentation de 57 600 dollars, serviront principalement à couvrir le coût du personnel temporaire administratif (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires nécessitées par les réunions du Conseil consultatif, du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale et d'autres groupes spéciaux d'experts dont le Département est chargé. Ce montant couvrira également la part des dépenses qui revient au Département dans les services d'infrastructure et de maintenance centralisés, notamment les réseaux de sauvegarde et de stockage, les serveurs d'applications, les serveurs propres au Département, les unités de sauvegarde et les dispositifs de raccordement.

Département des affaires de désarmement

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2006-2007



Abréviations : BO = budget ordinaire; SGA = Secrétaire général adjoint; GS = agent des services généraux; PC = 1^{re} classe; AC = autres classes.

^a Poste nouveau.

Annexe

Produits de l'exercice 2004-2005 non reconduits en 2006-2007

<i>A/58/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
4.24 a) v) a.	Réunions annuelles des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, organisées conformément à la décision de la cinquième Conférence d'examen : services fonctionnels	30	Activités prescrites par les organes délibérants menées à bien
4.24 a) v) a.	Réunions annuelles des experts, organisées conformément à la décision de la cinquième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction : services fonctionnels	40	Activités prescrites par les organes délibérants menées à bien
4.24 a) v) b.	Réunions annuelles des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, organisées conformément à la décision de la cinquième Conférence d'examen : documents de présession, documents de session et rapports de la réunion	17	Activités prescrites par les organes délibérants menées à bien
4.24 a) v) b.	Réunions annuelles des experts, organisées conformément à la décision de la cinquième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction : documents après les sessions, documents de session et rapports de la réunion	17	Activités prescrites par les organes délibérants menées à bien
4.33 a) i) b.	Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte des armes légères	2	Ce document fait partie d'un rapport de synthèse couvrant plusieurs points
4.33 a) i) b.	Rapport du Secrétaire général sur la consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement	2	Ce document fait partie d'un rapport de synthèse couvrant plusieurs points
4.38 a) i) b.	Rapport du Secrétaire général sur les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale	1	Ce rapport n'a fait l'objet d'aucune demande
4.38 b) i)	Actualité du Département des affaires de désarmement	8	La version imprimée est remplacée par une version électronique
4.38 b) iv)	Actualisation de l'information présentée dans l'exposition sur le désarmement de la visite guidée de l'ONU	1	Actualisation terminée
Total		118	